

vant: c'est pour le Canada une grande industrie que celle de la culture des légumes et des fruits, et voici que tout à coup, sans qu'on s'y attende, notre pays est inondé des produits à très bas prix du Texas, de la Floride et des États du Sud. Nous avons le droit et nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de protéger le producteur canadien contre cette concurrence injuste. C'est pour cette raison que nous disons: Nous ne demandons pas cette autorisation dans le but de priver le Parlement de son droit de fixer le tarif, mais nous demandons que l'on accorde au Gouvernement le pouvoir d'intervenir et de ne pas se réfugier à l'abri d'une loi qui n'accorde aucun pouvoir spécial. Nous n'aimons guère qu'on dise que nous avons enlevé au Parlement, par usurpation ou autres moyens, la faculté de régler le tarif. C'est le Parlement qui fixe le tarif. Voyez ces tableaux. Mon honorable ami dit qu'il est inutile de les étudier, parce que ce n'est pas le Parlement qui les fixe. Lorsqu'il a dit cela, j'ai pensé qu'il devait être si bien convaincu lui-même de la justesse de ces mesures qu'il ne pouvait en rien les critiquer.

Nous demandons donc à la Chambre de donner au premier ministre de notre pays, qui a magistralement exposé son budget lundi dernier, un mandat permettant au Gouvernement d'intervenir dans les situations compliquées, les moments de malaise et de difficultés d'ordre économique, afin de contribuer à faire sortir le Canada de ce marasme pour passer, nous l'espérons, avec les autres pays, à une période de prospérité.

M. A. A. HEAPS (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord féliciter le ministre du Commerce (M. Stevens) qui vient de reprendre son siège. Je suis très heureux de le voir de nouveau au milieu de nous et prendre part aux délibérations avec toute son ancienne vigueur. Au cours de ses remarques, il a dit quelque chose dont je désire parler. Mon honorable ami et moi nous nous ressemblons sur un point: ni l'un ni l'autre de nous n'est avocat. Lorsqu'il a répondu à l'ancien ministre de la Défense nationale (M. Ralston), qui a parlé cet après-midi, il a dit que c'était un avocat faisant un bon plaidoyer. Je le prie de ne pas oublier que lorsque l'ancien ministre de la Défense nationale (M. Ralston) a prononcé son discours, c'était un avocat qui répondait à un autre avocat très habile de la Chambre. Mon honorable ami, je crois, devrait apprécier au moins à ce titre l'exposé de l'ancien ministre de la Défense nationale.

Après avoir écouté les remarques que vient de faire le ministre du Commerce (M. Ste-

vens) je me suis convaincu que depuis qu'il est passé de l'autre côté de la Chambre il est devenu un bon libéral. Je puis en dire autant du parti libéral qui, depuis qu'il est passé du côté de la gauche, fait exactement ce que faisait dans l'opposition, il y a un an, le parti conservateur. C'est à peu près toute la différence que je vois pour le moment entre les deux partis. J'aurais beaucoup aimé que le leader actuel du Gouvernement (M. Bennett) pût se trouver pendant quelques heures dans l'opposition pour répondre au discours qu'il a prononcé lundi. Il aurait pu faire, je crois, un merveilleux discours; de fait, je pense qu'il aurait même surpassé le discours qu'a fait cet après-midi l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston).

En écoutant le discours du premier ministre lundi dernier, j'ai cru remarquer qu'il avait longuement parlé du passé, un peu du présent et presque pas de l'avenir. Je m'intéresse, naturellement, aux choses du passé—il est beau de connaître les événements qui se sont produits au cours des années écoulées—mais je crois que la population de notre pays porte un grand intérêt à l'avenir immédiat et j'aurais aimé entendre le premier ministre parler un peu plus, dans son exposé budgétaire, de ce que demain réserve à la population de notre pays. L'histoire est utile en ce qu'elle sert de guide à notre conduite. Il me semble que les deux grands partis qui se partagent la Chambre n'ont pas encore profité des leçons de l'histoire. Le premier ministre en plaidant sa cause dans son exposé budgétaire, a remonté jusqu'en 1654 et nous a parlé d'un traité conclu avec la Suède, puis d'un autre traité conclu avec le Danemark un peu plus tard, en 1660; enfin, après avoir péroré durant deux heures et demie, il a terminé en citant une chronique des *Pilgrim Fathers*. En d'autres termes, il a débuté en parlant des traités conclus en 1650 par la métropole et il a terminé en parlant de choses qui se sont passées en 1620. Mais nous vivons aujourd'hui en l'année 1931, et ce qui se passe aujourd'hui m'intéresse plus que les événements d'il y a trois siècles, tout intéressants et tout importants qu'ils puissent être. Le premier ministre a cependant cité une opinion qui m'intéresse beaucoup et que je partage entièrement. J'aurais voulu que, dans son discours et dans ses propositions budgétaires, il eût mis en pratique les sentiments exprimés dans cet extrait des *Chronicles of the Pilgrim Fathers*:

C'est un encouragement merveilleux à l'accomplissement des devoirs que de voir le fardeau partagé.

Voilà une citation fort à propos; ce sont des sentiments que je recommande à l'attention de mes honorables collègues. Le devoir